

**FICHE TECHNIQUE
DE L'ASSAINISSEMENT INDIVIDUEL**

LE TRAITEMENT

LE TERTRE D'INFILTRATION

Le tertre d'infiltration est utilisé lorsque :

- le niveau de la nappe phréatique est trop élevé ;
- le terrain est situé en zone inondable ;
- le sol est insuffisamment épais (exemple : présence de rocher).

Le tertre se réalise sous forme d'un massif sableux où l'épuration est effectuée par les micro-organismes fixés autour des granulats.

Cette filière étant réalisée hors-sol, elle nécessite l'utilisation d'un poste de relèvement. Dans le cas des terrains en pente, le tertre pourra être alimenté gravitairement.

Ce type de dispositif nécessite des précautions de conception et de mise en œuvre, notamment en ce qui concerne la stabilité des terres.

L'implantation du système de traitement doit respecter les distances minimales suivantes :

- ♦ 35 mètres d'un captage d'eau potable,
- ♦ 5 mètres de l'habitation,
- ♦ 3 mètres des limites de propriété,
- ♦ 3 mètres de toute plantation.

LES TRAVAUX DOIVENT ETRE CONTROLES AVANT REMBLAIEMENT.

LE TERTRE D'INFILTRATION

MISE EN OEUVRE

Fouille

- ◆ Largeur du tertre au sommet : 5 m. Cette valeur est fixe.
- ◆ Longueur du tertre au sommet : 4 m minimum.
- ◆ L'angle entre le sol naturel et les parois du tertre doit être inférieur à 30°.
- ◆ Sur terrain plat, le terrain est décaissé sur une épaisseur de 0,10 m maximum.
- ◆ Sur terrain pentu, le terrassement de la base du tertre doit être parfaitement de niveau.
- ◆ Hauteur du tertre hors sol : 1,10 m.

Géogrid

- ◆ Une géogrid peut éventuellement être mise en œuvre en fond de fouille. Celle-ci permet, dans le cas de roche fissurée, d'éviter une fuite du sable vers les fissures.

Film imperméable (si le tertre est adossé à la pente)

- ◆ Dans une roche fissurée, **les parois** de la fouille seront protégées par un film imperméable d'une épaisseur de 400 µm.

Sable (conforme au DTU 64.1)

- ◆ Une couche de sable de 0,70 m d'épaisseur minimum est mise en œuvre de niveau sur toute la surface de la fouille.
- ◆ **Nature** : sable de rivière lavé.
- ◆ **Granulométrie** : sa courbe granulométrique doit être conforme au DTU 64.1. (Pensez à demander l'attestation de conformité ou à défaut la courbe du sable fourni).

Graviers

- ◆ **Une couche de graviers de 0,10 m d'épaisseur est étalée sur le sable.** Celle-ci assure la répartition des effluents sur l'ensemble du tertre.
- ◆ **Nature** : gravier de rivière lavé.
- ◆ **Granulométrie** : 10 - 40 mm (ou **20 - 40 mm** ou **15 - 25 mm**).

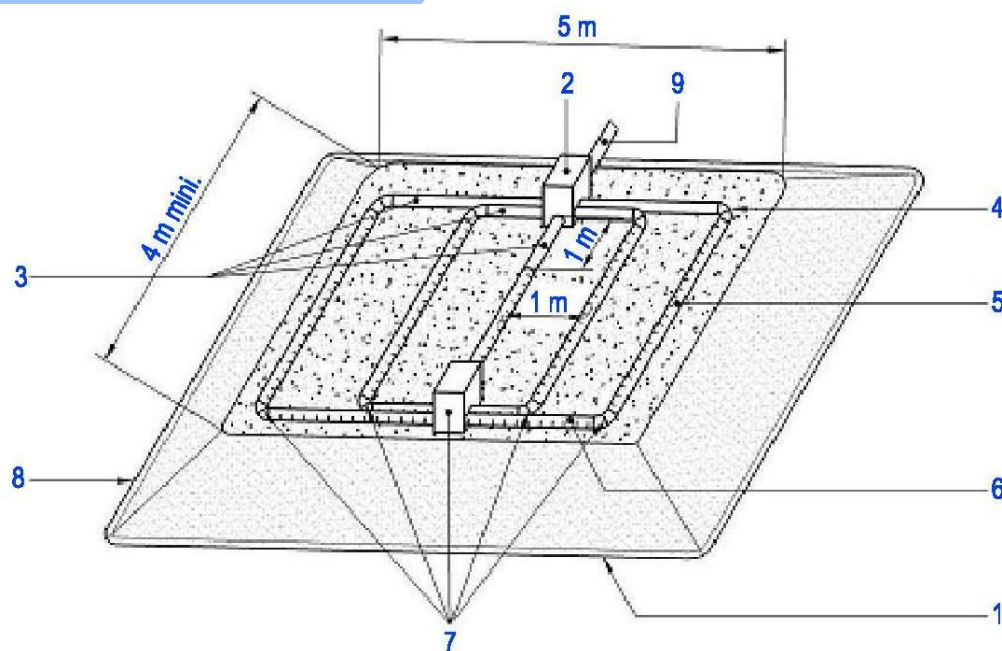
Tuyaux d'épandage

- ◆ Les tuyaux d'épandage sont posés avec une pente maximale de 1% dans le sens de l'écoulement sur le gravier, orifices vers le bas ; une couche de gravier de 0,10 m est étalée de part et d'autre des drains pour assurer leur stabilité.
- ◆ Ils sont espacés d'1 m d'axe en axe et doivent être situés à 0,50 m du bord de la fouille. **Les tuyaux de raccordement entre les tuyaux d'épandage et le regard de répartition sont des tuyaux pleins.** Ils doivent être posés de niveau. Le raccordement des tuyaux d'épandage sur le regard de bouclage peut se faire en tuyaux perforés.
- ◆ **Diamètre** : au moins égal à 100 mm. Les drains doivent être rigides, munis d'orifices et destinés à cette utilisation.

Remblaiement

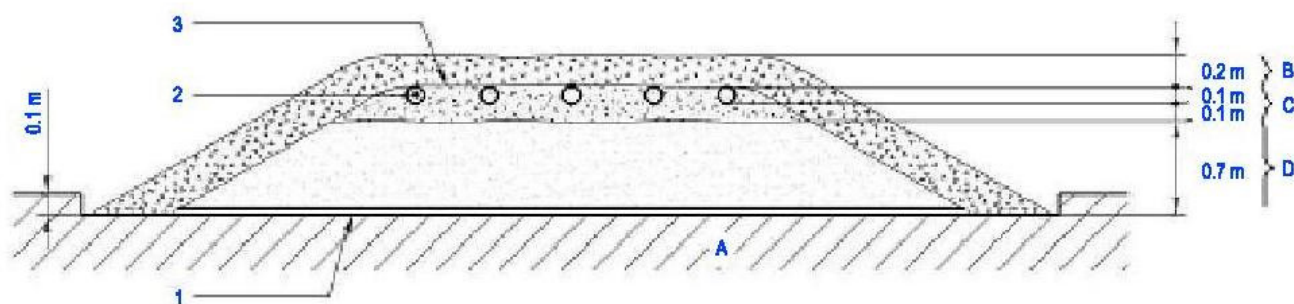
- ◆ Un géotextile dont l'ouverture de filtration est $\leq$ à 125 µm doit être placé au-dessus de la couche de graviers en remontant de 0,10 m le long des parois de la fouille afin d'éviter le passage de fines au sein du gravier.
- ◆ Si les parois ne sont pas imperméabilisées, elles devront également être recouvertes d'un géotextile.
- ◆ Une couche de 0,20 m maximum de terre dite «végétale» dépourvue d'éléments caillouteux recouvrira le système.

LE TERTRE D'INFILTRATION SCHEMAS DE PRINCIPE



VUE D'ENSEMBLE

1. Géogrille éventuelle en fond de fouille
2. Boîte de répartition
3. Tuyau plein sur la longueur de répartition et 1 m sur le tuyau central
4. Chaque angle composé de 2 coudes à 45° ou 1 coude à 90° grand rayon
5. Tuyau d'épandage avec fentes orientées vers le bas (pente 1% max)
6. Bouclage par tuyau d'épandage
7. Boîte(s) de bouclage ou d'inspection (exemple de positionnement)
8. Géotextile de recouvrement (débordement de 0,10 m min. de chaque côté)
9. Arrivée des eaux prétraitées par tuyau plein (pente 0,5% min.)



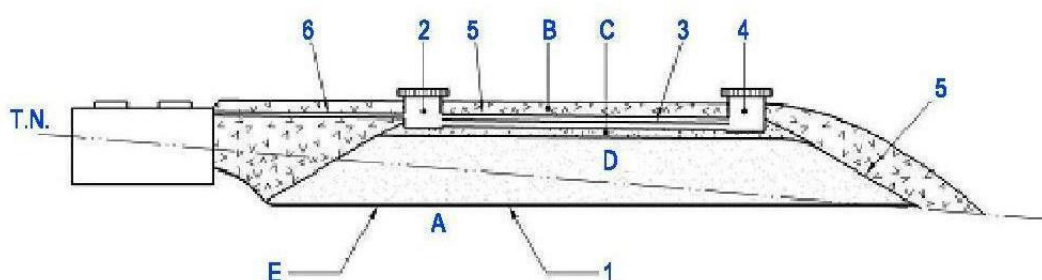
COUPE TRANSVERSALE

1. Géogrille éventuelle en fond de fouille
 2. Tuyau d'épandage avec fentes orientées vers le bas (pente 1% max.)
 3. Géotextile de recouvrement (débordement de 0,10 m min. de chaque côté)
- A. Terrain naturel
 B. Terre végétale de recouvrement (0,20 m max.)
 C. Graviers lavés stables à l'eau de granulométrie comprise entre 10 et 40 mm
 D. Sable lavé stable à l'eau (Cf. XP DTU 64.1 P1-2)

LE TERTRE D'INFILTRATION SCHEMAS DE PRINCIPE



Nivellement du terrain : la base du tertre doit être plane



COUPE LONGITUDINALE - Tertre en terrain en pente

1. Géogrille éventuelle en fond de fouille
 2. Boîte de répartition
 3. Tuyau d'épandage avec fentes orientées vers le bas (pente 1% max.)
 4. Boîte(s) de bouclage ou d'inspection (exemple de position)
 5. Géotextile de recouvrement (débordement de 0,10 m min. de chaque côté)
 6. Arrivée des eaux prétraitées par tuyau plein (pente 0,5% min)
-
- A. Terrain naturel
 - B. Terre végétale de recouvrement (0,20 m max.)
 - C. Gravier lavés stables à l'eau de granulométrie comprise entre 10 et 400 mm
 - D. Sable lavé stable à l'eau (Cf. XP DTU 64.1 P1-2)
 - E. Fond de fouille et parois scarifiées sur 0,02 m

